

Jalon 16

Il existe des mécanismes pour **assurer l'arrimage** entre les secteurs, les territoires et les échelles territoriales (quartier, municipalité, MRC, région, Québec)

Pourquoi ce jalon ?

- La mise en place de systèmes alimentaires durables sur les territoires n'est pas qu'une affaire locale. Les enjeux liés à l'alimentation touchent de multiples secteurs (santé, éducation, environnement, économie, etc.) et impliquent différentes échelles de gouvernance (locale, régionale, provinciale, fédérale). Afin d'assurer l'efficacité et l'efficacit  dans la gestion des ressources disponibles, des moyens doivent permettre   ces diff rents secteurs et  chelles de communiquer et d'aligner leurs orientations.
- Des m canismes d'arrimage permettraient non seulement une plus grande coh rence sectorielle et d cisionnelle, mais ils seraient  galement b n fiques pour les territoires, en facilitant le partage des apprentissages et des bonnes pratiques pour le d veloppement de leurs syst mes alimentaires territoriaux.
- Ce jalon est important afin de favoriser la participation citoyenne, la mobilisation des forces vives locales et la participation d'autres organisations pertinentes mais souvent sursollicit es. Le Qu bec manque de structures g n ralis es sur l'ensemble du territoire qui permettent l'arrimage entre  chelles territoriales, territoires et secteurs. Chaque  chelle a un r le   jouer pour aller dans le sens d'orientations communes.

Niveau d'avancement



Qui doit  tre mobilis  ?



Gouvernements : de diff rentes  chelles ainsi que les gouvernements autochtones



Soci t  civile : tables de concertation sectorielles et territoriales

Comment pourrait-on s'y rendre ?

- **Tracer un portrait actualis  des syst mes alimentaires du Qu bec**, permettant de conna tre les enjeux, les initiatives, les projets en cours et les plans alimentaires, et d'identifier les points d'articulation et les liens actuels. Ce portrait serait partag  et valid  entre les diff rentes parties prenantes, dont les citoyennes et les citoyens. Ce genre d'initiative a d j   t  r alis  dans plusieurs r gions, notamment   Qu bec (projet REPSAQ) et dans Chaudi re-Appalaches.
- **Garantir une l gislation provinciale et municipale coh rente (influence r ciproque entre les diff rents niveaux de d cision) et  chelonn e**, qui propose des crit res d'articulation entre les diff rentes  chelles territoriales en harmonisant les objectifs nationaux en mati re d'alimentation avec les besoins et les contextes particuliers des territoires du Qu bec, dans le cadre d'une vision commune. Par exemple, une l gislation permettant le d ploiement de politiques et de plans coh rents entre les niveaux f d ral, provincial et local (voir jalon 25).

- **Mettre en place un réseau intersectoriel et multi-échelle avec des ressources allouées** (ressources humaines et financières) qui favorisent cette articulation, que ce soit par des rencontres entre structures de gouvernance établies ou émergentes sur les territoires (voir jalon 7).
- **Évaluer et faire le suivi des résultats de l'arrimage** dans le temps.
- **Déterminer les personnes clés qui appartiennent aux différentes structures de gouvernance alimentaire et qui peuvent servir de porte-paroles ou de canaux de transmission de l'information.** Cela est un facteur important pour encourager la mise en commun des efforts et pour consolider l'arrimage.
- **Former les parties prenantes concernant les enjeux des systèmes alimentaires des différents niveaux,** afin de favoriser une meilleure communication entre les parties prenantes, la compréhension des différents contextes territoriaux et sectoriels, l'articulation des points communs et la négociation des points divergents, le dialogue et la concertation.
- **Renforcer la capacité de partenariat** entre les acteurs et leur fournir des outils pour faciliter leur travail commun (ex. le collectif de partenaires Borée au Saguenay–Lac-Saint-Jean qui, en plus de générer un réseau, favorise la mise en relation de parties prenantes de différents secteurs)..

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement?

- **Des structures existantes pouvant faciliter l'arrimage,** telles que les Centres locaux de développement dans les MRC, ou encore les tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie.
- **Des démarches et événements rassembleurs,** tels que le colloque Nourrir Demain et le Forum SAT, organisés tous deux pour une première fois en 2022, qui permettent de partager et d'identifier les enjeux communs aux différents secteurs, échelles et territoires, mais aussi de partager des initiatives inspirantes.
- **Les plans concernant l'alimentation et l'agriculture,** dont l'élaboration se fait de manière concertée entre les différents secteurs liés à l'alimentation (voir jalon 25). Par exemple, le Plan de développement de la zone agricole, dont l'élaboration réunit la MRC et d'autres partenaires locaux.

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre?

- **Les limites opérationnelles de l'arrimage :** manque de ressources humaines et financières dédiées; intérêts divergents entre les échelles territoriales; la multiplicité et la diversité des parties prenantes, des échelles territoriales, des territoires et des secteurs qui rendent l'arrimage et la coordination plus difficiles; l'absence d'un diagnostic généralisé du niveau d'implantation des tous les projets et initiatives alimentaires dans toutes les régions; la difficulté de mesurer l'impact des actions de concertation et d'arrimage. Lors de coupes budgétaires dans les organisations et les fonds publics, les initiatives de concertation et d'arrimage peuvent être les premières à être abandonnées ou restreintes.
- **La compétition entre les priorités de planification interéchelles,** alors que certains paliers gouvernementaux n'ont pas les mêmes priorités (ex. la lutte au gaspillage alimentaire est un enjeu fort au municipal alors que pour le provincial, l'approvisionnement local est l'une des priorités). Au sein d'une même échelle, il y a aussi compétition entre domaines de planification : développement économique, aménagement du territoire urbain, etc.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir?

- Comment s'accorder sur des objectifs communs lorsque les logiques, les intérêts et les priorités sont différents ?
- Qui devrait assumer le rôle de médiation lorsque le rapprochement entre échelles territoriales ou entre secteurs devient difficile en raison des blocages ou des intérêts divergents ?

Ressources

[Concertation pour de saines habitudes de vie en Outaouais \(2021\). Premier Forum régional : Ensemble vers des systèmes alimentaires durables en Outaouais. Bilan de la journée du 17 mars 2021](#)

[Faucher, A. \(2014\). Initier une gouvernance alimentaire territoriale - Guide à l'intention des collectivités](#)

[Chia, E. *et al.* \(2010\). Comment étudier \(analyser\) la gouvernance territoriale? Mise à l'épreuve d'une grille de lecture](#)

[Kennedy, A. et Liljeblad, J. \(2016\). Food systems governance. Challenges for justice, equality and human rights](#)

[Bissardon, P. et Boulianne, M. \(2016\). Gouvernance alimentaire territorialisée. Le cas des collectivités canadiennes. Dans Mundler, P. et Rouchier, J. \(2016\). Alimentation et proximités. Jeux d'acteurs et territoires](#)